

## XI

### UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE AUX ÉTATS-UNIS

---

Nous nous faisons souvent une idée fausse, ou du moins trop exclusive, du citoyen des États-Unis. Aux yeux de beaucoup de Français, le Yankee est un être bizarre, de conscience large et de manières douteuses, n'ayant qu'un but, la fortune, et marchant toujours devant lui, sans s'inquiéter des obstacles matériels et moraux, jusqu'à ce qu'il l'ait atteinte. *Go a head!* en avant! telle est sa devise : elle le pousse sur tous les chemins à la poursuite du veau d'or. Celui-ci est son vrai culte, son unique idéal. Que ces traits conviennent à bien des Américains d'origine ou d'adoption, chercheurs d'or, pionniers, émigrants, qu'ils s'appliquent surtout à cette classe si nombreuses de politiciens de profession dont la vénalité, la rapacité, l'absence de scrupules sont devenues proverbiales, personne ne songerait à le contester; mais il faudrait être aveuglé par les préjugés ou l'ignorance pour ne pas reconnaître que la grande république américaine offre,

aussi abondamment que n'importe quelle autre société, parmi ses citoyens illustres comme parmi ses obscurs travailleurs, de hauts et purs caractères, des types de droiture, d'intégrité, de délicatesse morale, qui n'ont rien à envier aux plus nobles représentants de nos vieilles civilisations européennes.

Un curieux livre, dû à la plume d'un ancien ministre des États-Unis à Paris, M. Washburne, a mis en lumière, il y quelques années, la figure d'un homme de bien tout à fait ignoré en France, et dont le souvenir commençait à s'effacer même en Amérique (1). Qui a, parmi nous, entendu parler d'Édouard Coles? Personne, très probablement. Ce héros inconnu mérite cependant d'être restitué à l'histoire. Tous ceux pour lesquels la droiture et l'énergie, mises au service d'une cause juste, d'une idée bienfaisante et noble, sont un spectacle attrayant, remercieront la Société historique de Chicago d'avoir décidé M. Washburne à écrire sa vie. Édouard Coles fut un des adversaires les plus décidés de l'esclavage, à une époque où l'on ne songeait guère à son abolition. Il ne se contenta pas de l'attaquer par la parole et par la plume : il osa aller jusqu'au bout de ses idées, et, par un admirable scrupule de conscience, se dépouiller lui-même d'une partie de sa fortune en donnant la liberté à tous ses esclaves. Homme politique, il demeura fidèle aux idées et aux actes de l'homme privé, bravant l'impopularité, la haine d'ennemis acharnés, pour préserver de la tache de l'esclavage la partie du sol américain dont le ha-

(1) *Sketch of Edward Coles, second governor of Illinois, and the slavery struggle of 1823-1824.* Un volume, Chicago, 1883.

sard d'une élection assez étrange lui avait conféré le gouvernement. Enfin, poursuivi jusque dans ses intérêts privés par la vengeance d'adversaires sans pitié et sans mesure, il dut, pendant plusieurs années, défendre à un procès ruineux et bizarre, qu'un comté tout entier lui intentait pour le punir d'avoir, longtemps auparavant, obéi à ses sentiments d'homme et de chrétien en affranchissant ses propres nègres. Cet acte de sa jeunesse est comme le pivot sur lequel roule toute sa vie : de longues études, de consciencieuses méditations l'y préparent ; il s'en inspire quand les hasards de la politique lui ont mis le pouvoir en main, et plus tard il l'expie chèrement, mais sans jamais s'en repentir. Il s'était dit un jour, presque au sortir de l'enfance : « Je ne me reconnais pas le droit de posséder des esclaves, » et il avait conformé à cette idée toute son existence privée et publique. Lui aussi, partant d'un principe absolu, mais assurément bien désintéressé, il s'était écrié : En avant ! *Go a head!* et il avait marché devant lui, sans dévier jamais de son inflexible voie, traçant l'image et laissant le souvenir d'une des vies les plus droites qui furent jamais. Curieuse figure, qui n'est point celle d'un rude fanatique, mais d'un vrai *gentleman*, doucement et consciencieusement obstiné, toujours calme, correct et froid : ses lettres sont d'un homme du meilleur monde, et le portrait publié en tête du livre de M. Washburne lui donne une tête à la Guizot, avec quelque chose de plus attendri et de plus souriant.

J'en ai dit assez pour faire comprendre l'intérêt de la rapide étude que je me propose de faire à la suite du

biographe d'Édouard Coles. Elle mettra sous nos yeux un épisode très curieux et à peu près inconnu des luttes qui précédèrent de loin et certainement préparèrent l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, épisode attachant et grandiose, si l'on regarde l'enjeu du combat et la pureté de caractère du principal héros, mais en même temps étrange et répugnant par les mœurs politiques qu'il révèle, et qui sont plus ou moins celles de toute démocratie organisée. Bien des traits nous feront reconnaître dans les politiciens qui poursuivirent Coles de leurs fraudes, de leurs dénonciations et de leurs rancunes, à la fois des descendants des sycophantes athéniens et des frères aînés des prétendus hommes d'État qui, en France, ont abaissé au triste niveau que nous voyons cette chose autrefois si haute et, dans un certain sens au moins, si désintéressée, la vie politique.

## I

Édouard Coles naquit en 1786, dans l'état de Virginie, patrie du libérateur Washington et d'un des plus anciens et des plus illustres adversaires de l'esclavage, Thomas Jefferson. Malgré les traditions libérales que rappelaient ces grands noms, la Virginie était à cette époque ce qu'elle fut sous la domination anglaise, ce qu'elle devait être jusqu'au suprême déchirement de 1860, le pays esclavagiste par excellence. Un an après la naissance de Coles, quand fut votée la constitution fédérale, l'esclavage existait encore dans tous les États,

sauf le Massachusetts, où il avait été aboli dès 1780; mais la Virginie, le Maryland et les deux Carolines contenaient, à eux seuls, les cinq sixièmes de la population servile. Quand sept États, sur treize qui formaient la confédération primitive, eurent banni de leur sein la servitude, la Virginie en demeura l'imprenable citadelle. Malgré la douceur de son climat, un des plus salubres et des plus tempérés de l'Amérique du Nord, elle persistait à demander au labeur des noirs une richesse et un bien-être que le travail libre lui eût certainement procurés. Elle fit plus et pire encore : après l'abolition de la traite, les planteurs de Virginie devinrent *éleveurs de nègres*, et leurs riches domaines furent transformés en haras humains, dont les produits étaient versés sur les marchés de la Géorgie, de l'Alabama, du Mississippi, de la Louisiane. Pendant la première moitié de ce siècle, les éleveurs virginiens vendaient, chaque année, de 40 à 50.000 nègres, nés sur leur sol, et représentant une valeur de 100 millions de francs. Il est inutile d'insister sur l'épouvantable immoralité que développait, chez les blancs comme chez les noirs, ce trafic impie, crime social mêlé de turpitudes domestiques sur lesquelles on ose à peine arrêter le regard.

Rien ne fait penser que le berceau d'Édouard Coles ait été entouré de telles horreurs; cependant son père, ancien colonel de la guerre de l'indépendance, possédait des esclaves. Après la mort de celui-ci, le jeune Coles, âgé de vingt-trois ans, se trouva maître d'une plantation garnie de ce que les Romains appelaient *instrumentum vocale*, un mobilier à voix humaine : une let-

tre écrite par lui, bien des années plus tard, nous apprend que les esclaves formaient environ un tiers de son patrimoine. Depuis longtemps la ferme raison et la conscience droite du jeune homme envisageaient avec anxiété le moment où il serait appelé à posséder des êtres semblables à lui, au même titre que des bœufs ou des chevaux. Sur les bancs du collège il s'était déjà posé cette question : Peut-on être propriétaire d'hommes? Lectures, conversations, réflexions personnelles, tout l'avait amené à une réponse négative : bien des fois il avait relu, avec un respect superstitieux, la déclaration de 1776, cette charte fondamentale, presque cet évangile de la liberté américaine, et toujours l'article proclamant *that all men are born free and equal* lui avait paru incompatible avec le maintien de l'esclavage. Bien d'autres, sans doute, même parmi ses compatriotes de la Virginie, s'étaient posé de telles questions, et avaient entendu, dans le secret de leur conscience, de semblables réponses; mais ils avaient étouffé celles-ci sous des sophismes, ou les avaient écartées par un simple mouvement d'intérêt personnel. Washington lui-même, résolu d'affranchir ses esclaves, différa cet acte jusqu'à la mort, et ne leur donna la liberté que par testament. Coles, plus généreux et plus logique, décida qu'il n'aurait pas d'esclaves. Mais avec la maturité précoce de son esprit, il ne voulut pas qu'un acte aussi grave que celui qu'il méditait fût accompli d'enthousiasme, et parût l'effet d'un entraînement juvénile. Bien des questions d'ordre matériel devaient, d'ailleurs, être prévues et recevoir une solution, avant que la liberté pût être donnée aux

nègres qui travaillaient sur sa terre. Coles résolut de prendre son temps, de mûrir sans précipitation ce projet, de tout préparer à loisir pour son accomplissement; aussi accepta-t-il avec joie la place de secrétaire particulier du président des États-Unis, M. Madison, poste honorable, agréable, de nature à lui créer des relations qu'il comptait mettre un jour à profit, quand il lui faudrait faire choix d'une nouvelle patrie : il sentait, en effet, qu'après avoir affranchi ses esclaves il ne lui serait plus possible de demeurer en Virginie, où une formidable impopularité s'attacherait à sa personne.

Pendant son séjour dans la maison du président, Edouard Coles se mit en rapport avec l'un des hommes les plus célèbres qu'il y eût alors aux États-Unis, l'un des pères de l'indépendance américaine, Thomas Jefferson. Nous avons le droit, à distance, de penser que le rôle de Jefferson a été surfait, qu'il ne s'éleva guère au-dessus de l'esprit déclamatoire du XVIII<sup>e</sup> siècle, que son séjour en France, à la veille de 1789, eut de fâcheux résultats, et qu'il ne fut, au fond, qu'un médiocre et dangereux disciple de Rousseau; mais, en 1814, lorsque Coles lui écrivit pour la première fois, le nom de Jefferson était entouré d'un prestige immense. Il avait été le rédacteur de la déclaration d'indépendance de 1776, dans laquelle se lisent ces mots : « Tous les hommes ont été créés égaux, doués par le Créateur de droits inaliénables, au nombre desquels est la liberté; » il avait essayé de faire passer dans la constitution de 1787 un article condamnant l'esclavage, et cet article avait été repoussé à la majo-

rité d'une seule voix : on comprend qu'aux yeux de Coles il personnifiât plus que tout autre la cause de la liberté des esclaves, à laquelle le jeune secrétaire du président Madison avait résolu de consacrer sa vie et de sacrifier sa fortune.

Cette cause lui paraissait gagnée d'avance si Jefferson, chargé d'ans et de gloire, voulait prendre l'initiative d'un grand mouvement en sa faveur. « Mon but, écrit-il au vieux politique, le 14 juillet 1814, est de vous supplier d'employer vos talents et votre influence pour combiner et mettre en œuvre un plan d'extinction graduelle de l'esclavage. Cette tâche appartient d'abord aux auteurs vénérés des bienfaits sociaux et politiques dont nous jouissons : elle puiserait une force particulière dans l'appui de ceux dont la valeur, la sagesse et la vertu ont tant fait pour améliorer la condition du genre humain. Et c'est, il me semble, un devoir qui vous incombe de préférence, à cause de la largeur de vos vues philosophiques, des principes que vous avez professés et pratiqués pendant une longue vie, consacrée tout entière à établir sur les bases les plus larges les droits de l'homme, la liberté et l'indépendance de votre pays, honorée par les grands emplois que vous ont confiés vos concitoyens, dont l'affection vous suit jusque dans les ombres de la vieillesse et de la retraite. Dans le calme de cette retraite, vous pouvez, au grand bénéfice de la société et de votre gloire, faire appel à la confiance et à l'amour de tous, pour leur persuader de mettre complètement en pratique les principes contenus dans la célèbre déclaration dont vous êtes

l'immortel auteur, et sur laquelle nous avons fondé notre droit de résister à l'oppression, d'établir notre liberté et notre indépendance. »

La lettre de Coles est trop longue pour être traduite tout entière, mais elle mérite d'être lue, car, malgré la pompe un peu artificielle du langage, qui porte le cachet philosophique et littéraire de l'époque, elle fait le plus grand honneur à la noblesse et à la candeur de ses sentiments. Il termine ainsi : « Mon excuse pour la liberté avec laquelle je m'adresse à vous sur un sujet qui me tient si particulièrement au cœur, c'est que, depuis l'heure où j'ai été capable de réfléchir à la nature de notre société politique et aux droits qui appartiennent à l'homme, non seulement j'ai été, en principe, opposé à l'esclavage, mais encore il m'a inspiré une telle répugnance, que j'ai résolu de ne point avoir d'esclaves : cette résolution m'oblige à quitter mon pays natal et à rompre avec mes connaissances et mes amis. »

La réponse de Jefferson est curieuse : c'est celle d'un politique retiré des affaires, sur lequel l'enthousiasme n'a point de prise. Elle renferme des renseignements intéressants sur le passé, des avis que l'on ne s'attendrait point à rencontrer sous la plume d'un patriarche des doctrines libérales, et enfin l'assurance que, du fond de sa retraite, le vieux solitaire priera le ciel avec ferveur pour le succès de la cause à laquelle Coles s'est dévoué. « Depuis mon retour d'Europe en 1789, lui écrit Jefferson, votre voix est la première qui ait apporté à mon oreille un son de liberté. » Mais les idées particulières de Jefferson sur l'affranchissement

des esclaves ne sont point celles de Coles, et surprennent de la part d'un si absolu théoricien des droits de l'homme : qu'un jour l'Amérique puisse être délivrée du travail servile, mais à condition d'être en même temps délivrée des noirs ! « Il faudrait, dit-il, indiquer une certaine date, à partir de laquelle chacun naîtrait libre, et en même temps élever les enfants d'esclaves nés depuis ce moment, de manière à pouvoir, à un âge fixé, les mettre hors du pays. Mais l'idée d'émanciper à la fois les vieux et les jeunes, et de les conserver ensuite dans notre pays, est repoussée par l'expérience : quelle que soit leur couleur, des hommes qui, depuis l'enfance, ont vécu sans penser, sont aussi incapables que des enfants de prendre soin d'eux-mêmes, et deviennent le fléau de la société par leur paresse et leurs déprédations : en particulier, les hommes de couleur ne pourront jamais se mêler avec les blancs sans amener une dégradation que nul citoyen dévoué à la patrie, nul penseur dévoué à l'excellence de la nature humaine, ne conseillerait sans crime. »

Jefferson est un ami fort tiède de la liberté des noirs. En fidèle disciple de Rousseau, il proclame « l'excellence de la nature humaine », ce dogme fondamental de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la condition sous-entendue que les blancs participent seuls à cette « excellence. » Aussi n'est-on point surpris de le voir s'excuser poliment auprès de Coles, et lui dire : « L'entreprise à laquelle vous me conviez est faite pour les jeunes gens; vous aurez mes prières : ce sont les seules armes d'un vieillard. » Jefferson ne retrouve

quelque chaleur que pour essayer de détourner son correspondant de la pensée d'abandonner la Virginie et d'affranchir ses esclaves. Cela lui paraît un peu fou. « Mon opinion a toujours été que, jusqu'à ce qu'on puisse faire mieux, nous devons, dans l'intérêt de ceux que la fortune a remis entre nos mains, nous efforcer de les bien nourrir, de les bien vêtir, de les protéger contre les mauvais traitements, de ne leur imposer que le travail que l'on demanderait à des hommes libres, et de ne point écouter les répugnances qui nous entraîneraient à les abandonner, et à désertter en même temps nos devoirs envers eux. » Ce sont à peu près les arguments que nous avons entendu employer naguère par les apologistes du Sud : on croirait qu'en vieillissant, Jefferson a laissé tomber, comme une mince couche de terre végétale artificiellement rapportée, le libéralisme qui fit sa gloire et sa fortune politique ; il ne reste plus, à la fin, que le tuf natal, je veux dire les sentiments traditionnels du planteur virginien. « Demeurez donc, écrit-il à Coles, réconciliez-vous avec votre pays et avec sa malheureuse condition : mêlez-vous à sa vie, parlez, écrivez en faveur de la cause qui vous est chère, mais ne faites pas davantage : je prierai pour vous avec sincérité et ferveur. »

O La Fontaine ! quel prophète tu fus, quand tu fis parler ainsi ton *Rat retiré dans un fromage de Hollande* ! Coles aperçut-il toute la portée de cette lettre, et comprit-il la différence du Jefferson de la réalité avec celui de la légende ? Non, car, toute sa vie, il resta plein d'admiration pour l'illustre homme d'État,

dont, en 1826, il déplora la mort en termes magnifiques. Douze ans auparavant, il était encore à l'âge où le respect empêche de juger les grands hommes, et où l'on se prosterne devant les idoles, même quand elles laissent paraître leurs pieds d'argile. Cependant il ne se laissa point persuader par les conseils opportunistes du vieux révolutionnaire devenu ermite. Dans une nouvelle lettre, très respectueuse, il persiste à réclamer l'aide de Jefferson, évite de se prononcer sur les idées particulières de celui-ci, lui rappelle l'exemple de Franklin qui, dans sa vieillesse, avait efficacement travaillé à l'affranchissement des esclaves de la Pennsylvanie, déclare que sa résolution d'émanciper ses nègres et de quitter la Virginie est irrévocable, et, non peut-être sans quelque pensée d'épigramme, demande à Jefferson « des prières qui puissent être entendues à la fois au ciel et sur la terre ». Jefferson ne répondit pas : Coles ne songea point à lui écrire de nouveau.

En 1815, il résigna ses fonctions de secrétaire de M. Madison, et entreprit un voyage dans le Nord-Ouest, afin de chercher le lieu de son futur établissement. Cette recherche fut interrompue par une mission diplomatique en Russie, que lui confia en 1816 le président, et dont, malgré sa jeunesse, il se tira avec honneur. En 1819, son parti était enfin pris, et il avait décidé de s'établir dans l'Illinois, territoire qui venait d'être élevé à la dignité d'État. Le moment était arrivé d'accomplir, résolument et sans emphase, l'acte auquel, depuis plusieurs années, se rapportaient toutes ses méditations et toutes ses études, et qui, on le verra, devait influencer ensuite sur sa vie entière.

## II

« Il m'était impossible, dit Coles, d'accorder avec ma conscience et avec mon sentiment du devoir la pensée de prendre part à l'esclavage. Incapable d'y trouver un abri contre les protestations de ma conscience et les justes reproches, me semblait-il, de la terre et du ciel, je ne pouvais consentir à conserver comme propriété ce sur quoi je n'avais aucun droit, et ce qui n'était ni ne pouvait être une propriété, selon ma manière de concevoir les droits et les devoirs de l'homme. En conséquence, je décidai que je ne voudrais ni ne pourrais garder mes semblables comme esclaves. »

Cette noble résolution soulevait dans la pratique de grandes difficultés. Avant tout, il fallait rompre avec son pays d'origine, avec ses amis, avec ses parents. L'homme qui, en Virginie, aurait eu l'audace d'affranchir ses esclaves, comme Coles méditait de le faire, aurait blessé au point sensible, dans leur intérêt à la fois et dans leur honneur, tous ses concitoyens : poursuivi par la haine publique, le séjour du plus esclavagiste des États lui serait devenu impossible. De plus, la loi de Virginie exigeait que tout nègre quittât le pays un an après son émancipation : ce qui, on le verra, eût été contraire aux bienfaisantes intentions de Coles pour l'avenir de ses futurs affranchis. Il lui fallait donc se séparer, déraciner sa vie à l'âge de trente-trois ans, abandonner le luxe, la richesse, le raffinement du *high life* virginien, au milieu duquel il avait été nourri, im-

poser silence aux goûts élevés et polis qu'il avait contractés dans l'élégante maison du président Madison, puis dans son voyage diplomatique à travers l'Europe, pour se faire émigrant et s'enfoncer, en compagnie de ses noirs, dans un pays neuf, à peine peuplé, dont rien ne faisait présager encore la prodigieuse fortune. Plus d'un, même parmi les mieux trempés, eût reculé devant un tel sacrifice.

Coles n'hésita pas. Le 1<sup>er</sup> avril 1819, il fit sortir de son domaine patrimonial de Rockfish tous ses nègres, à l'exception de deux vieilles femmes infirmes, qu'il laissait en Virginie, et dont il prit l'entretien à sa charge. Les esclaves savaient que leur maître les conduisait dans les territoires du Nord-Ouest ; mais ils ignoraient son généreux dessein. Un mulâtre, nommé Ralph Crawford, fut mis à leur tête ; entassés dans des chariots d'émigrants, ils traversèrent les Alleghanies, se dirigeant vers Brownsville, en Pennsylvanie. Coles, qui était resté en arrière, et devait faire le voyage à cheval, les rejoignit à une journée de cette ville. A Brownsville, il acheta deux bateaux plats et s'embarqua sur l'Ohio avec ses nègres, ses chevaux, ses voitures. Le but de l'expédition était un domaine situé à Edwardsville, dans l'Illinois : pour l'atteindre, il fallait suivre sur une longueur de six cents milles le cours de l'Ohio, puis débarquer dans l'Indiana, un peu au delà de Louisville, et gagner par terre le lieu choisi pour le nouvel établissement. A Pittsburg, le pilote qui dirigeait la navigation, ivrogne et incapable, dut être débarqué : Coles s'improvisa alors capitaine et pilote tout ensemble.

Le lendemain du jour où la petite flottille quitta Pitts-

burg, le soleil se levait sur un doux matin d'avril : le ciel était sans nuage : les deux bateaux, liés ensemble, glissaient sur les belles eaux de l'Ohio, entre des rives pittoresques, où le printemps mettait sa première verdure. Coles appela tous ses nègres sur le pont : « Il est temps, leur dit-il, de vous faire connaître mes intentions ; vous n'êtes plus esclaves, vous êtes libres, libres commemoi, libres de me quitter ou de me suivre, comme vous voudrez. » L'effet de cette courte allocution fut prodigieux. Les pauvres gens se regardaient, en silence, incapables de prononcer une parole, se croyant le jouet d'un rêve. Peu à peu, le sentiment de la réalité leur revint : un rire éclatant, machinal, presque hystérique, les saisit. Puis, un silence profond se fit de nouveau : des larmes coulèrent de tous les yeux : tous, d'une voix tremblante, implorèrent sur leur maître la bénédiction de Dieu. Quand la première émotion fut enfin calmée, le mulâtre Ralph se fit l'interprète de ses compagnons.

— Je savais depuis longtemps, dit-il à Coles, que vous aviez résolu de ne plus garder de nègres comme esclaves, et je pensais qu'un jour ou l'autre vous donneriez à mon peuple la liberté. Mais je ne croyais pas que vous le feriez si tôt. Je pensais que vous attendriez que notre travail eût remboursé les frais de ce voyage, eût mis en état votre ferme, et vous eût bien établi dans votre nouveau pays.

— Nous pensons tous ainsi, s'écrièrent les nègres ; nous voulons rester avec vous, pour vous servir, jusqu'à ce que votre établissement soit terminé.

— Je ne le veux pas, répondit Coles. Ma volonté est

de vous donner la liberté immédiatement et sans conditions. Pendant longtemps j'ai attendu avec impatience le moment de le faire ; j'ai été retardé d'abord par la vente de ma propriété de Virginie, puis par le temps nécessaire pour en toucher le prix, et par diverses autres circonstances. En considération de ce délai, comme récompense de vos services passés, comme encouragement pour l'avenir, espérant vous grandir ainsi dans votre propre estime et vous gagner l'estime des autres, je donnerai, quand nous serons arrivés à destination, une concession de cent soixante acres de terre à tout chef de famille et à tout célibataire âgé de plus de vingt-quatre ans.

— Non, non ! s'écrièrent les nègres, c'est trop ! Vous avez assez fait pour nous en nous accordant la liberté. Gardez vos terres, pour subvenir à vos propres besoins. Serez-vous encore assez riche, après nous avoir affranchis ?

— J'ai pensé beaucoup à mon devoir et à vos droits, répondit simplement Coles ; ils m'obligent à faire ce que je viens de vous annoncer.

Quand on fut arrivé au lieu fixé pour le débarquement, à quelque distance au delà de Louisville, les bateaux furent vendus, et la petite troupe se dirigea vers l'Illinois, sous la conduite de Ralph. Coles se rendit de son côté à Edwardsville. Dès que tous les nègres l'y eurent rejoint, il remit à chacun des ayants droit les titres de la concession qu'il avait promise :

— Les terres que je vous donne, dit-il, sont toutes incultes. Vous ne possédez point encore le capital nécessaire pour vous y établir et commencer à les mettre



en valeur. Vous devrez vous louer comme ouvriers jusqu'à ce que vous ayez réuni les fonds suffisants, et que vous puissiez songer enfin à cultiver vos propres terres. Je suis prêt à engager et à employer dans ma ferme tel et tel d'entre vous; j'exhorte les autres à chercher un emploi à Saint-Louis, à Edwarsville, etc., où des hommes, des femmes, jeunes, actifs, robustes, trouveront des salaires bien supérieurs à ceux qu'ils pourraient obtenir dans les fermes.

A ces paroles, des murmures se firent entendre. Plusieurs se montrèrent jaloux des nègres que le maître avait désignés pour travailler sur sa terre :

— Nous devons vous être tous aussi chers, s'écrièrent-ils. Pourquoi garder les uns, et jeter les autres dans le monde pour y être maltraités?

— Vous oubliez que vous êtes maintenant des hommes libres, répondit doucement Coles. Nul n'a le droit de vous battre ou de vous maltraiter. Vous pourrez changer de place, quitter un lieu, aller dans une résidence meilleure. Le travail est très demandé dans ce pays neuf, les ouvriers y reçoivent de très hauts gages : il vous sera facile de trouver de bonnes places, et d'y être bien traités. D'ailleurs, n'oubliez pas que je serai là, à votre disposition, et que, si quelqu'un vous fait souffrir, je saurai vous obtenir justice.

Puis, leur ouvrant son cœur, Coles ajouta :

— Conduisez-vous donc bien, mes chers amis, tâchez de réussir, non seulement dans votre propre intérêt, mais encore dans celui de toute la race noire, dans l'intérêt de vos frères encore retenus dans les liens de l'esclavage. Beaucoup d'entre eux y restent

parce que leurs maîtres les croient incapables d'avoir soin d'eux-mêmes et estiment que la liberté leur serait plus nuisible qu'utile. Mon désir, plein d'anxiété, c'est que vous puissiez vivre de manière à prouver par votre exemple que les enfants de l'Afrique sont capables de se conduire et de se gouverner, de participer à tous les bienfaits de la liberté, à tous les droits naturels de l'homme; vous ferez ainsi faire un grand pas à la cause de l'émancipation de toute une portion malheureuse et maltraitée de la famille humaine. »

Un inconvénient inévitable dans une confédération formée de nombreux États, comme est la grande république de l'Amérique du Nord, c'est l'ignorance à peu près forcée où se trouve l'émigrant qui passe d'un pays dans un autre sans connaître les lois particulières de la nouvelle contrée qui le reçoit à titre définitif ou provisoire. Édouard Coles devait en être victime. Avant de descendre de bateau, il avait donné à ses nègres un certificat général de libération, dans lequel leurs noms, âges, etc., étaient indiqués. Arrivé dans l'Illinois, il apprit que ce titre pouvait être critiqué. La législature de cet État avait, dans sa dernière session, voté une loi portant obligation pour tout nègre libre de prouver sa libération, à peine d'emprisonnement pour lui, et d'amende pour quiconque l'emploierait. On fit remarquer à Coles la nécessité, pour se conformer à cet article, de donner un certificat individuel à chacun de ses affranchis. Il s'y refusa d'abord, non sans motif, car si la loi avait été votée, elle n'avait point encore reçu de promulgation. Cependant, sur l'avis d'un des meilleurs jurisconsultes de l'Illinois, Daniel P. Cook, il consentit